

## Les 4 piliers du projet

L'aménagement sur sol pollué comporte beaucoup de similarités avec un projet classique dans sa conception comme dans sa réalisation. Il présente, pourtant, des caractéristiques propres :

- une nécessaire intégration dans le projet de développement du territoire dans lequel il s'inscrit ;
- un cadre juridique de référence aux sources multiples (urbanisme, environnement, santé) ;
- une donnée, la présence de pollution, à analyser avec la plus grande précision et le plus en amont possible.

Une estimation approximative aurait de lourdes répercussions sur l'économie du projet ;

- un impératif de traçabilité ;
- une grande variabilité et beaucoup d'interactivité entre le terrain, le porteur du projet et les autres acteurs.